

16 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. Boule des Bordigues, Amicale Bellevue Foulottes. But: pratiquer le jeu de boules et le faire connaître aux jeunes de notre région. Siège social: bar-tabacs des Sports, cours du 4-Septembre, à Marignas (Bouches-du-Rhône).

18 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. Syndicat d'initiative de Dolus. But: attirer les estivants et les voyageurs dans notre région; leur faciliter leur séjour; faire connaître les ressources tout à fait particulières de notre pays, etc. Siège social: café Le Coq hardi, Grande-Rue, à Dolus (île d'Oléron) (Charente-Maritime).

18 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. Association «Club Marine Dinan». But: société d'éducation populaire qui a pour but de favoriser spécialement près des jeunes la connaissance de la mer et la pratique de la navigation en Rance et en mer. Siège social: port de Dinan (Côtes-du-Nord).

18 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. Amicale laïque de Corseul. But: éducation physique, intellectuelle, sportive, artistique, sociale; information technique complémentaire. Siège social: école publique de Corseul (Côtes-du-Nord).

18 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. Union cycliste audincourtoise. But: propagation des sports cyclistes et pratique de l'éducation physique. Siège social: Boulanger, 303, rue des Mines, Audincourt (Doubs).

18 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. Comité de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse de Levier et de son canton. But: aide à l'enfance malheureuse. Siège social: 2, rue de la Douet, Levier (Doubs).

19 février 1963. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. Fédération départementale pour le ramassage et le transport des élèves des établissements d'enseignement public du département de l'Aisne. But: coordination des circuits de ramassage scolaire existants; création d'autres circuits; amélioration de la vie des enfants continuant leurs études par une aide matérielle, morale, financière plus efficace. Siège social: hôtel de ville de Laon.

20 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence. La Compagnie des jeunes comédiens. But: réunir des jeunes d'âge scolaire qui veulent étudier, pratiquer et propager l'art théâtral. Siège social: 6, avenue Mathiane, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

20 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Montdidier. Jeunesse rurale du secteur de Domart-sur-la-Luce. But: coordonner tous les efforts des sections locales, les aider à transformer l'atmosphère de nos villages en organisant les loisirs, les sports, la formation professionnelle, la formation morale et la formation sociale des jeunes. Siège social: presbytère de Domart-sur-la-Luce (Somme).

20 février 1963. Déclaration à la préfecture du Nord. Club des Jeunes Lionel-Terray. But: promouvoir, soutenir et favoriser les clubs de loisirs et de détente des jeunes. Siège social: 100, rue de Lille, Tourcoing.

20 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Marmande. Cercle sportif de Castelnau-sur-Gupie. But: pratique des sports et de la pétanque. Siège social: Cercle de la Paix, à Castelnau-sur-Gupie (Lot-et-Garonne).

21 février 1963. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Boule des Graviers. But: pratique du jeu de pétanque. Siège social: 1, quai Sainte-Croix, Bordeaux.

21 février 1963. Déclaration à la préfecture du Finistère. Association familiale de Plouhinec. But: défendre les intérêts matériels et moraux de toutes les familles de la commune de Plouhinec. Siège social: chez le président, M. Pierre Quéré, à Poulgoazec en Plouhinec.

21 février 1963. Déclaration à la préfecture de l'Aube. La Pétanque centrale. But: pratique de la pétanque. Siège social: café du Centre, 36, boulevard du 14-Juillet, Troyes.

22 février 1963. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. Association familiale rurale de la Suze-sur-Sarthe. But: défense et représentation des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de la Suze-sur-Sarthe.

22 février 1963. Déclaration à la préfecture du Var. Comité des fêtes de la Croix-Vaimor. But: organisation des fêtes locales et de toutes manifestations artistiques, culturelles et sportives servant au bon renom de la localité. Siège social: mairie de la Croix-Vaimor.

22 février 1963. Déclaration à la préfecture du Var. La Boule Mimosa. But: favoriser et encourager le jeu de boules; maintenir et augmenter les bonnes relations de camaraderie. Siège social: mairie de la Croix-Vaimor.

23 février 1963. Déclaration à la préfecture de la Loire-Atlantique. Groupe d'études et de réalisations esthétiques et mécaniques, Nantes (G.E.M.E.M.). But: création, construction et mise au point d'ébauches et prototypes mécaniques concernant notamment des voitures automobiles; reconstruction, réparation des véhicules mécaniques anciens, notamment les voitures automobiles ayant une valeur historique; toutes opérations se rattachant directement audit objet. Siège social: 12, allée du Commandant-Charcois, Nantes.

23 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. Club indépendant sportif, culturel et de plein air de Raon-l'Étape. But: favoriser la pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: collège d'enseignement général, 10, rue Clémenceau, Raon-l'Étape (Vosges).

25 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. Foyer culturel de Sciez. But: développer dans la commune des activités éducatives. Siège social: mairie de Sciez (Haute-Savoie).

25 février 1963. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Association des journalistes sétois. But: établir, resserrer les liens de camaraderie des membres. Siège social: brasserie Lemagic, 18, rue Honoré-Euzet, Sète.

26 février 1963. Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Association locale des aides familiales rurales de Bainville-aux-Miroirs-Bayon. But: aider matériellement à domicile les familles du milieu rural, notamment les mères de famille ayant de jeunes enfants, en leur procurant le concours d'aides familiales rurales; développer un climat familial et intensifier la vie sociale dans les bourgs et villages en dépendant. Siège social: salle communale de Bainville-aux-Miroirs.

26 février 1963. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. Avenir sportif de Sciez. But: développer les activités sportives dans la commune de Sciez. Siège social: mairie de Sciez (Haute-Savoie).

26 février 1963. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. Entraide de l'église réformée de Marly-le-Roi. But: assistance et bienfaisance. Siège social: 29, chemin des Maigrets, Marly-le-Roi.

27 février 1963. Déclaration à la préfecture de police. Cercle sportif Aluvac. But: pratique de la culture physique, du camping, de la pêche et autres activités du même genre dans l'esprit de solidarité qui doit exister entre les membres d'une même entreprise en activité ou en retraite. Siège social: 76, boulevard National, Nanterre.

27 février 1963. Déclaration à la préfecture du Cher. Amicale des sapeurs-pompiers de la Chapelotte. But: instruire les sapeurs et resserrer les liens de camaraderie qui doivent exister entre eux. Siège social: mairie de la Chapelotte.

27 février 1963. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Entente sportive Richou-Simon-Remere. But: pratique du football. Siège social: 32, rue Bressigny, Angers.

27 février 1963. Déclaration à la préfecture de la Charente. Philatélic-Club de Soyaux. But: développer la philatélie en général et, dans toute la mesure du possible, permettre aux jeunes et moins jeunes de se perfectionner, d'être aidés dans leur choix, de collectionner avec goût, de devenir de vrais philatélistes au sens propre du mot; permettre à chaque adhérent de bénéficier des avantages du nombre pour les échanges interclubs français ou étrangers. Siège social: mairie, Soyaux.

28 février 1963. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. Association de défense des usagers de l'eau d'Auron. But: distribution et répartition rationnelle par tous les moyens légaux des quantités d'eau nécessaires au bon fonctionnement de toutes les installations hydrauliques et sanitaires des immeubles d'Auron. Siège social: hôtel Les Donnas, Auron.